

## Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023

Version 3.1	Date de révision: 20.12.2018	Numéro de la FDS: 102000024347	Date d'impression: 24.12.2018 Date de la première version publiée: 16.08.2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023  
Code du produit : 08217304Z

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ECKART GmbH  
Guentersthal 4  
91235 Hartenstein

Téléphone : +499152770

Téléfax : +499152777008

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : msds.eckart@altana.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK Gefahrgut Büro GmbH, Ingelheim, Germany:  
From outside US: : (001) 352-323-3500  
(First call in English, response in your language is possible)  
US & Canada (toll free) : 1-800-5355-053

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226: Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

## Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023

Version 3.1	Date de révision: 20.12.2018	Numéro de la FDS: 102000024347	Date d'impression: 24.12.2018 Date de la première version publiée: 16.08.2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

**Intervention:**

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

**Stockage:**

P405 Garder sous clef.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié  
acétate de n-butyle

**Étiquetage Réduit (<= 125 ml)**

## Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023

Version 3.1      Date de révision: 20.12.2018      Numéro de la FDS: 102000024347      Date d'impression: 24.12.2018  
Date de la première version publiée: 16.08.2016

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H336      Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence : P101      En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102      Tenir hors de portée des enfants.  
**Prévention:**  
P271      Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
**Stockage:**  
P405      Garder sous clef.  
**Élimination:**  
P501      Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié acétate de n-butyle

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008	Concentration (% w/w)
cuivre	7440-50-8 231-159-6 01-2119480154-42	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 10 - < 20
Solvant naphta aromatique léger	64742-95-6	Flam. Liq. 3; H226	>= 10 - < 20

**Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version 3.1      Date de révision: 20.12.2018      Numéro de la FDS: 102000024347      Date d'impression: 24.12.2018  
Date de la première version publiée: 16.08.2016

(pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié	918-668-5 01-2119455851-35	STOT SE 3; H336 STOT SE 3; H335 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 10 - < 20
xylène	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315	>= 1 - < 10
zinc en poudre -poussières de zinc (stabilisées)	7440-66-6 231-175-3 030-001-01-9 01-2119467174-37	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 2,5 - < 10
éthylbenzène	100-41-4 202-849-4 601-023-00-4	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332 STOT RE 2; H373 Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 10
butane-1-ol	71-36-3 200-751-6 603-004-00-6 01-2119484630-38	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335, H336	>= 1 - < 3

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : Amener la victime à l'air libre.  
S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.

## **Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 24.12.2018
3.1	20.12.2018	102000024347	Date de la première version publiée: 16.08.2016

---

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Enlever les lentilles de contact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Risques : Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Ces informations ne sont pas disponibles.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Poudre spéciale contre les feux métalliques  
Sable sec  
poudre ABC

Moyens d'extinction inappropriés : Eau  
Jet d'eau à grand débit

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

## **Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

---

Version 3.1	Date de révision: 20.12.2018	Numéro de la FDS: 102000024347	Date d'impression: 24.12.2018 Date de la première version publiée: 16.08.2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.  
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Enlever toute source d'ignition.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.  
Ne pas rincer à l'eau.  
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales /

## **Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version 3.1	Date de révision: 20.12.2018	Numéro de la FDS: 102000024347	Date d'impression: 24.12.2018 Date de la première version publiée: 16.08.2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

nationales (voir chapitre 13).

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Défense de fumer.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.

Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout

## Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 24.12.2018
3.1	20.12.2018	102000024347	Date de la première version publiée: 16.08.2016

réipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.  
Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables.

Humidité : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
xylène	1330-20-7	STEL	100 ppm 442 mg/m <sup>3</sup>	LU OEL
Information supplémentaire	Une pénétration cutanée s'ajoutant à l'inhalation réglementée est possible			
		TWA	50 ppm 221 mg/m <sup>3</sup>	LU OEL
Information supplémentaire	Une pénétration cutanée s'ajoutant à l'inhalation réglementée est possible			
		TWA	50 ppm 221 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
éthylbenzène	100-41-4	TWA	100 ppm 442 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			



**Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version 3.1      Date de révision: 20.12.2018      Numéro de la FDS: 102000024347      Date d'impression: 24.12.2018  
Date de la première version publiée: 16.08.2016

supplémentaire		STEL	200 ppm 884 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		TWA	100 ppm 442 mg/m <sup>3</sup>	LU OEL
Information supplémentaire	Une pénétration cutanée s'ajoutant à l'inhalation réglementée est possible			
		STEL	200 ppm 884 mg/m <sup>3</sup>	LU OEL
Information supplémentaire	Une pénétration cutanée s'ajoutant à l'inhalation réglementée est possible			

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
cuivre	Travailleurs	Contact avec la peau	short term – systemic effects	273 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	short term – systemic effects	20 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	long term – systemic effects	137 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la peau	short term – systemic effects	273 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	short term – systemic effects	20 mg/m <sup>3</sup>
	zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)	Travailleurs	Inhalation	long term – systemic effects
Travailleurs		Contact avec la peau	long term – systemic effects	83 mg/kg
Consommateurs		Ingestion	long term – systemic effects	0,83 mg/kg
Consommateurs		Contact avec la peau	long term – systemic effects	83 mg/kg
Consommateurs		Inhalation	long term – systemic effects	2,5 mg/m <sup>3</sup>
butane-1-ol		Travailleurs	Inhalation	long term – local effects
	Consommateurs	Inhalation	long term – local effects	55 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	long term – systemic effects	3,125 mg/kg

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
cuivre	Sol	65,5 mg/kg
	Eau douce	0,0078 mg/l

**Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version 3.1      Date de révision: 20.12.2018      Numéro de la FDS: 102000024347      Date d'impression: 24.12.2018  
Date de la première version publiée: 16.08.2016

	Sédiment d'eau douce	87 mg/kg
	Eau de mer	0,0052 mg/l
	Sédiment marin	676 mg/kg
	STP	0,230 mg/l
acétate de n-butyle	Eau douce	0,18 mg/l
	Eau de mer	0,018 mg/l
	STP	35,6 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,981 mg/kg
	Sédiment marin	0,0981 mg/kg
	Sol	0,0903 mg/kg
xylène	Eau douce	0,327 mg/l
	Eau de mer	0,327 mg/l
	STP	6,58 mg/l
	Sédiment d'eau douce	12,46 mg/kg
	Sédiment marin	12,46 mg/kg
	Sol	2,31 mg/kg
zinc en poudre -poussières de zinc (stabilisées)	Eau douce	0,0206 mg/l
	Sédiment d'eau douce	117,8 mg/kg
	Eau de mer	0,0061 mg/l
	Sol	35,6 mg/kg
	Sédiment marin	56,5 mg/kg
butane-1-ol	Sol	0,015 mg/kg
	Eau douce	0,082 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,178 mg/kg
	STP	2476 mg/l
	Eau de mer	0,0082 mg/l
	Sédiment marin	0,0178 mg/kg
	Sporadic Release	2,25 mg/l

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

Remarques

: Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre

## **Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version 3.1	Date de révision: 20.12.2018	Numéro de la FDS: 102000024347	Date d'impression: 24.12.2018 Date de la première version publiée: 16.08.2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.  
Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141)

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Eau : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: liquide
Couleur	: or
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: 126 °C
Point d'éclair	: 27 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible

**Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version 3.1      Date de révision: 20.12.2018      Numéro de la FDS: 102000024347      Date d'impression: 24.12.2018  
Date de la première version publiée: 16.08.2016

---

Auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Température d'incandescence.	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Limite d'inflammabilité supérieure 10,4 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Limite d'inflammabilité inférieure 0,6 % (v)
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,180 gcm <sup>3</sup>
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: > 21 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)
Temps d'écoulement	: Donnée non disponible

## **Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version 3.1	Date de révision: 20.12.2018	Numéro de la FDS: 102000024347	Date d'impression: 24.12.2018 Date de la première version publiée: 16.08.2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

### **9.2 Autres informations**

Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.2 Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### **10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.

Chaleur, flammes et étincelles.

### **10.5 Matières incompatibles**

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Décomposition thermique : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

---

**Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version 3.1      Date de révision: 20.12.2018      Numéro de la FDS: 102000024347      Date d'impression: 24.12.2018  
Date de la première version publiée: 16.08.2016

---

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:**

**cuivre:**

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

**Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.492 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3.160 mg/kg

**xylène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 8.700 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 6.350 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après un contact cutané unique.

**zinc en poudre -poussières de zinc (stabilisées):**

Toxicité aiguë par voie orale : (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5,41 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

**éthylbenzène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.500 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 5.000 mg/kg

**butane-1-ol:**

## **Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version 3.1	Date de révision: 20.12.2018	Numéro de la FDS: 102000024347	Date d'impression: 24.12.2018 Date de la première version publiée: 16.08.2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

#### **Composants:**

##### **cuivre:**

Remarques: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

##### **xylène:**

Résultat: Irritation de la peau

##### **butane-1-ol:**

Résultat: Irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Produit:**

Remarques: Irritation des yeux

#### **Composants:**

##### **cuivre:**

Résultat: Irritation des yeux

##### **butane-1-ol:**

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version 3.1	Date de révision: 20.12.2018	Numéro de la FDS: 102000024347	Date d'impression: 24.12.2018 Date de la première version publiée: 16.08.2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### **Composants:**

#### **Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:**

Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires., Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **acétate de n-butyle:**

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **butane-1-ol:**

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec effets narcotiques., La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.  
Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques.  
Les solvants risquent de dessécher la peau.

### **Composants:**

#### **cuivre:**

Remarques: Donnée non disponible

#### **zinc en poudre -poussières de zinc (stabilisées):**



## **Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version 3.1	Date de révision: 20.12.2018	Numéro de la FDS: 102000024347	Date d'impression: 24.12.2018 Date de la première version publiée: 16.08.2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Remarques: Donnée non disponible

---

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### **12.1 Toxicité**

##### **Composants:**

###### **cuivre:**

Facteur M (Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique) : 10

##### **Évaluation Ecotoxicologique**

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### **Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:**

##### **Évaluation Ecotoxicologique**

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### **zinc en poudre -poussières de zinc (stabilisées):**

##### **Évaluation Ecotoxicologique**

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

#### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

##### **Composants:**

###### **acétate de n-butyle:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,3

## **Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 24.12.2018
3.1	20.12.2018	102000024347	Date de la première version publiée: 16.08.2016

---

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### **12.6 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Composants:**

**cuivre:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**zinc en poudre -poussières de zinc (stabilisées):**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

## Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023

Version 3.1	Date de révision: 20.12.2018	Numéro de la FDS: 102000024347	Date d'impression: 24.12.2018 Date de la première version publiée: 16.08.2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.  
En accord avec les réglementations locales et nationales.

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

**ADR** : UN 1263  
**IMDG** : UN 1263  
**IATA** : UN 1263

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADR** : PEINTURES  
(, Poudre de cuivre)  
**IMDG** : PAINT  
(Copper metal powder)  
**IATA** : Paint

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR** : 3  
**IMDG** : 3  
**IATA** : 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3  
Code de restriction en tunnels : (D/E)  
**IMDG**  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E  
**IATA (Cargo)**  
Instructions de : 366

## **Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version 3.1      Date de révision: 20.12.2018      Numéro de la FDS: 102000024347      Date d'impression: 24.12.2018  
Date de la première version publiée: 16.08.2016

---

conditionnement (avion cargo)  
Instruction d' emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids

### **IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355  
Instruction d' emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

#### **ADR**

Dangereux pour l'environnement : oui

#### **IMDG**

Polluant marin : oui

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Composés organiques volatils : Directive 2004/42/CE  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 40,11 %, 473,3 g/l

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

## Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 24.12.2018
3.1	20.12.2018	102000024347	Date de la première version publiée: 16.08.2016

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H225	:	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	:	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	:	Nocif par contact cutané.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	:	Nocif par inhalation.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	:	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Flam. Liq.	:	Liquides inflammables
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC	:	Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
LU OEL	:	Agents chimiques sur le lieu de travail - Liste des valeurs limites contraignantes d'exposition professionnelle - Annexe I
2000/39/EC / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
LU OEL / TWA	:	Valeurs Limite
LU OEL / STEL	:	Valeurs Limite

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement

## **Sample Metal Effect Paint Gold 375 ml 15-01023**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 24.12.2018
3.1	20.12.2018	102000024347	Date de la première version publiée: 16.08.2016

---

relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### **Information supplémentaire**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

LU / FR